Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Extension d'une terrasse sur mon mur privatif de maison

Par DD151515

Bonjour,

Mon voisin a fait une extension de terrasse et la dalle a été coulé contre les fondations du mur privatif de ma maison. Cela occasionne de nombreuses nuisances sonores et des vibrations dans toute ma maison. Je lui ai signalé oralement que j'avais des nuisances sonores depuis la construction de cet ouvrage, il n'a rien fait pour y remédier. A t il le droit de s'adosser sur ma propriété sans mon accord ? A quelle distance de mon mur devait il construire ? Y a t il dans risques de dommages comme des infiltrations d'eau ? Quels recours puis je avoir pour l'obliger à corriger les nuisances ?
Merci d'avance pour vos conseils

Par yapasdequoi

Bonjour
Le voisin a le droit de construire jusqu'à la limite de son terrain et ce sera contre votre maison si celle-ci est aussi en limite.
Il y a des quantités de maisons qui sont accolées ainsi sans nuisances ni infiltrations.
Pour les bruits, faites lui un courrier RAR pour lui signaler votre gêne et demander une meilleure isolation.
Si ensuite il ne fait rien, vous pourrez saisir le tribunal pour nuisances anormales de voisinage.
Mais vous devrez avancer les frais d'expertise, d'avocat, et devrez être patient. Comptez 2 à 3 ans de procédure en première instance.

Par Burs

Bonjour,
si il est en règle au niveau de code civil, il ne l'est pas au niveau du code de la construction qui impose un isolant entre deux constructions, justement pour éviter les nuisances sonores.